

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

UNE LIGNE DE SIGNALEMENT ANTICORRUPTION À SAINT-JÉRÔME **450 431-0031**

SAINT-JÉRÔME, LE 12 JUIN 2017 – Saint-Jérôme annonce le lancement d'une ligne téléphonique de signalement pour son nouveau Bureau de l'intégrité professionnelle et administrative (BIPA). Les citoyens, les employés et les ex-employés ainsi que les fournisseurs et les sous-traitants peuvent dès maintenant composer le **450 431-0031** ou le **1 888 332-0031** pour communiquer avec les enquêteurs de l'inspecteur général de Saint-Jérôme, Jacques Duchesneau, aux commandes du BIPA.

À l'instar des Villes de Montréal et de Laval de même que de l'UPAC, Saint-Jérôme dispose d'un numéro qui permettra au BIPA de recevoir des renseignements concernant un acte présumé répréhensible commis par une personne ou une entreprise en lien avec la Ville de Saint-Jérôme.

« J'ai hâte de pouvoir tourner la page sur ce chapitre peu glorieux dans l'histoire de la Ville, mais je refuse de le faire tant que nous ne serons pas allés jusqu'au bout et que nous n'aurons pas récupéré l'argent volé aux contribuables de Saint-Jérôme », insiste le maire de Saint-Jérôme, Stéphane Maher. Celui-ci encourage les gens à transmettre au BIPA toute information permettant de récupérer des dizaines de millions en argent et d'empêcher que d'autres fraudes, malversations ou comportements malhonnêtes n'affectent les fonds publics.

La confidentialité est assurée

Toutes les mesures nécessaires ont été prises pour assurer la confidentialité des personnes qui feront un signalement en toute bonne foi. À cet égard, les employés du BIPA offriront un accompagnement aux lanceurs d'alerte. En ce qui concerne les employés de la Ville de Saint-Jérôme, la Ville s'engage à les protéger en annulant, sur recommandation du BIPA, toute forme de représailles contre eux : menace, intimidation, harcèlement, discrimination, présomption, déclaration et tout comportement ou toute intervention ayant trait à un renvoi, à une rétrogradation, à une suspension ou à une mesure portant atteinte à leur emploi ou à leurs conditions de travail.

Les nouveaux faits qui ont tout changé

« À mon arrivée à la mairie en 2013, il y avait déjà beaucoup d'allégations, dit Stéphane Maher. Nous savions des choses, mais nous ne pouvions pas les prouver. La commission Charbonneau a confirmé que ça n'allait pas bien à Saint-Jérôme, mais là encore, nous étions dans l'incapacité de le démontrer. En décembre dernier, l'ancien directeur du Service de l'ingénierie a plaidé coupable devant le conseil de l'Ordre des ingénieurs du Québec d'avoir toléré un stratagème dolosif. Nous avons donc en main des éléments probants pour agir. Je place toute ma confiance dans le BIPA pour enquêter sur l'octroi des contrats avec l'aide des citoyens et des employés. »

Un grand nombre d'appels attendus

« Je suis persuadé que la ligne téléphonique générera un fort volume d'appels, déclare Jacques Duchesneau, qui dirige l'équipe d'enquêteurs du BIPA. Nous sommes prêts à passer à l'action. Les citoyens et les employés sont invités à jouer un rôle actif dans le resserrement de l'intégrité à Saint-Jérôme et à signaler tout comportement ou acte inacceptable, reprochable et inéquitable. Personne ne doit être un témoin du silence. Je le dis souvent : à quoi bon être le premier à le voir si on est le dernier à le dire? Je souhaite que les lanceurs d'alerte nous fassent confiance. »

3^e ville au Canada à se doter d'un tel bureau

Le BIPA, qui relève du Service de police de Saint-Jérôme, devient le 3^e bureau au Canada à être créé par une administration pour développer et assurer son intégrité.

Mandat du BIPA : surveiller, récupérer et former

Le BIPA a pour mandat d'assurer la surveillance de l'octroi et de la gestion de tous les contrats de la Ville de Saint-Jérôme et d'aider à récupérer les sommes injustement payées par les citoyens depuis 20 ans. Il vise également à renforcer la vigilance des employés et de la population par de la formation et de la sensibilisation pouvant prévenir tout acte répréhensible ou toute pratique interdite en matière d'éthique et d'intégrité.

- 30 -

Source : KIM NUNÈS
Responsable des médias
BIPA
514 609-5469